

<https://daubarede.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article363>



COLLEGE Paul d'Aubarède
85 avenue Charles de Gaulle
69230 SAINT GENIS LAVAL
Tél: 04 72 39 90 07
Courriel: ce.0693287y@ac-lyon.fr

Coronavirus –COVID-19

Vademecum continuité

pédagogique Version 20 mars

2020



- MESURES EXCEPTIONNELLES -
Publication date: mardi 24 mars 2020

Copyright © Collège Paul d'Aubarède - Tous droits réservés

JE SUIS PARENT D'UN ENFANT AU COLLÈGE

1- Peut-on se rendre au collège de notre enfant pour avoir une information ?

Afin de lutter contre la propagation du covid19, tout déplacement non indispensable doit être proscrit. Consultez régulièrement l'espace numérique de travail (PRONOTE) du collège pour disposer d'informations. Vous pouvez aussi vous connecter sur le site du collège, contacter par messagerie (**ce.0693287y chez ac-lyon.fr**) ou téléphone (**04 72 30 90 07**) l'équipe de direction du collège de votre enfant, ainsi que la cellule académique de suivi (**0800 73 20 13**).

2- Je n'ai plus les codes pour accéder à Pronote. Comment faire ?

Vous pouvez adresser par messagerie (**ce.0693287y chez ac-lyon.fr**) à votre établissement une demande pour obtenir les codes. Ils vous seront personnellement fournis sur votre messagerie.

3- Comment dois-je faire pour accompagner mon enfant dans cette période ?

Vous devez vous connecter sur le site du collège ou Pronote pour récupérer et suivre les consignes et conseils des professeurs.

Il est recommandé de respecter un temps régulier quotidien de travail et de veiller à conserver un rythme biologique de sommeil proche du temps scolaire.

Vous pouvez aider votre enfant en le rassurant sur la situation, en veillant à la régularité de son travail, en vous intéressant à ses apprentissages et en lui assurant, autant que possible, des conditions propices à sa concentration.

Si vous ne disposez pas d'équipement numérique adapté, contactez le chef d'établissement pour avoir accès aux documents sous des formats adaptés.

4- Je n'ai pas d'ordinateur chez moi. Comment va faire mon enfant pour continuer à étudier ?

Comment puis-je récupérer des supports papier de cours ?

La continuité pédagogique peut se poursuivre sans outil numérique. Vous devez prendre contact avec le chef d'établissement de votre enfant pour recevoir les consignes.

Il vous précisera les modalités de diffusion des documents pédagogiques sur support papier.

5- Combien de temps cette fermeture du collège va durer ? Qu'est-ce qui est prévu en termes pédagogiques ? Mon enfant pourra-t-il continuer à apprendre si cela dure plusieurs semaines ?

La fermeture du collège est effective jusqu'à nouvel ordre.

La situation étant évolutive, vous êtes invités à consulter régulièrement Pronote, votre messagerie et le site de l'établissement.

Vous pouvez aussi vous connecter au site de l'académie (<http://www.ac-lyon.fr/>) pour recevoir les consignes.

Les ressources pédagogiques à disposition des professeurs et des élèves sont nombreuses et permettent de répondre aux besoins sur une longue période. Ces ressources seront complétées si nécessaire.

6- Mon enfant doit-il faire et rendre tous les devoirs qui vont lui être donnés en ligne ?

L'objectif est de maintenir les acquis déjà développés par votre enfant depuis le début de l'année, de les consolider et de les enrichir par des exercices.

Ces derniers sont indispensables pour assurer le retour en classe.

Les devoirs donnés en ligne ont un rôle identique à celui des devoirs donnés en période scolaire normale.

7- Comment peut-on avoir les téléphones des professeurs ?

Il faut consulter régulièrement l'espace numérique de travail (Pronote) du collège pour disposer d'informations pour contacter les professeurs.

Vous pouvez communiquer via Pronote avec les professeurs ou leur envoyer un courriel sur la messagerie du collège (ce.0693287y chez ac-lyon.fr).

8- Mon fils ou ma fille vont-ils passer son épreuve orale du DNB ? A quelle date ?

Les parents d'élèves seront informés régulièrement de l'évolution de la situation et des prescriptions applicables via tous les canaux usuels (courriels, SMS, affichages extérieurs à l'entrée de l'établissement ainsi qu'en mairie). La situation étant évolutive, vous êtes invités à consulter régulièrement Pronote, votre messagerie et le site de l'établissement.

9- Mon fils ou ma fille vont-ils pouvoir passer les épreuves écrites du DNB ? A quelle date ?

Les dates des épreuves écrites terminales du DNB ont été publiées : il s'agit des 29 et 30 juin 2020 pour la métropole.

A ce jour, ce calendrier est maintenu. **Mais évidemment les choses peuvent évoluer en fonction des évolutions de la situation.**

Une idée préside à toutes les décisions : ne pas léser les élèves.

10- Les sujets du DNB vont-ils être adaptés à la situation ? (programmes allégés ?)

A ce jour, aucune suppression ou modification des examens nationaux, ni aucun allègement de programmes ne sont prévus. En tout état de cause, il sera tenu compte des circonstances exceptionnelles que notre pays traverse.

11- Que se passe-t-il pour l'orientation de mon enfant après la classe de troisième ?

La continuité du suivi du parcours de l'élève et de la vie scolaire est assurée. Si besoin, vous pouvez contacter le chef d'établissement.

12- Le calendrier d'orientation est-il modifié ?

La priorité est donnée aux conseils de classe qui ont une incidence sur la suite du parcours des élèves : en classe de 3^e, avis sur les choix initiaux de la famille en termes de poursuite d'études (voie d'orientation, éventuellement spécialité envisagée en voie professionnelle). A ce jour, le calendrier d'orientation est maintenu.

13- Comment mon enfant va-t-il être accompagné dans ses choix d'orientation ?

Afin d'accompagner votre enfant dans ses choix d'orientation, des contacts réguliers, par téléphone ou messagerie, seront organisés avec le chef d'établissement.

14- Si je suis convoqué par la direction ou un professeur, suis-je obligé de me déplacer ?

Non, les déplacements et réunions non indispensables doivent être évités. Des moyens adaptés d'échanges avec l'équipe pédagogique qui suit votre enfant vous seront proposés.